

INSCRIPTION SCOLAIRE

Année 2022 / 2023

Direction Famille Education Solidarité Tél: 02 40 94 69 31 / 02 40 94 68 48 guichet-famille@treillieres.fr

>	Enfant à insc	rire					
		ce:			 □ Fér		
>	cole de rattachement						
	Ecole de rattachement :					(selon s	sectorisation)
	☐ Maternelle	☐ Elémentaire	Classe :				
	Inscription sollicit	scription sollicitée à compter :					
	☐ De la prochai	ne rentrée scolaire septembre 2022	n cours d'ann	ée :			
Informations concernant la famille							
		PARENT 2					
		PARENT 1			PAR	ENI Z	
Nom et Prénom							
Adresse							
Code postal et ville							
Téléphone domicile							
Portable							
Courriel							
Sit	tuation familiale	□ célibataire □ marié(e) □ pacsé(e) □ vie maritale □ veuf(ve) □ divorcé(e)	□ séparé(e)	□ célibataire □ vie maritale	□ marié(e) □ veuf(ve)	□ pacsé(e) □ divorcé(e)	□ séparé(e)
Si	Résidence principale de l'enfant : □ chez le parent 1 □ chez le parent 1 □ chez le Résidence alternée (fournir une copie du jugement, ou une attestation			☐ chez le par ne attestation sign		ents)	
Représentant légal si différent des parents :							
			· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		(nom,	prenom, adress	se et telephone)
Pour les futurs résidents, arrivée prévue à Treillières le							
Α	dresse :						

> Démarches et pièces à fournir

Selon votre domiciliation votre enfant sera affecté soit :

- A l'école maternelle Pauline Kergomard
- A l'école élémentaire Alexandre Vincent
- A l'école primaire Joseph Fraud

Pièces à fournir :

- 1) Livret de famille complet
- 2) Justificatif de domicile récent :
 - ✓ Taxe d'habitation en vigueur
 - ✓ Ou attestation d'assurance habitation
 - ✓ Ou quittance de loyer
 - ✓ Ou facture EDF, GDF ou Eau à l'adresse du domicile

Ne sont pas admises les factures de téléphones mobiles

Pour les familles hébergées chez une tierce personne, documents à joindre par l'hébergeant :

- ✓ Attestation d'hébergement sur l'honneur
- ✓ Justificatif de domicile de l'hébergeant
- ✓ Pièce d'identité de l'hébergeant
- 3) Dossier famille et fiche sanitaire de l'enfant (nécessaire pour l'accès à la restauration et services périscolaires)
- 4) Si l'enfant était déjà scolarisé dans une école hors commune ou école privée, joindre le certificat de radiation ou préradiation (délivré par l'école actuelle).

Merci de rapporter ce dossier complété avec toutes les pièces demandées au guichet famille.

Après validation de l'inscription scolaire en mairie, vous pourrez prendre rendez-vous auprès de la direction de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription.

> Signatures								
Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sur cette fiche sont exacts et m'engage à signaler tout changement.								
A Treillières, le	Signature :							